



# PLAN CANICULE

## Faites-vous connaître !

*Vous habitez Messery  
Vous avez 65 ans et +  
Vous êtes isolé(e)  
et/ou handicapé(e)*

Dans le cadre du plan national de prévention contre la canicule, les personnes âgées ou handicapées isolées résidant à leur domicile peuvent se faire connaître auprès du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de MESSERY afin d'être inscrite sur un registre nominatif confidentiel.

Ce registre permet, en cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet de vous contacter pour s'assurer de votre état de santé.

Si vous pensez relever de ce dispositif, inscrivez-vous à l'aide du coupon ci-dessous à retourner au :

**CCAS – MAIRIE - Place de la Mairie - 74140 MESSERY**

**Ou par e.mail : [accueil.mairie@messery.fr](mailto:accueil.mairie@messery.fr)**



### PLAN CANICULE – COMMUNE DE MESSERY

#### Civilité :

- Nom/Prénom : .....
- Date de naissance : .....
- Adresse : .....
- Téléphone : ...../...../...../...../.....
- Occupez-vous le logement seul(e) :  OUI  NON
- Etes-vous bénéficiaire d'un service d'aide à domicile :  OUI  NON
- Si oui, nom de l'organisme : .....
- Jours des interventions :  lundi  mardi  mercredi  jeudi  vendredi  
 samedi  dimanche

#### Personnes à contacter par ordre de priorité :

- Nom : .....Téléphone : ...../...../...../...../.....
- Commune : .....Lien de parenté : .....
  
- Nom : .....Téléphone : ...../...../...../...../.....
- Commune : ..... Lien de parenté .....

#### Votre médecin traitant :

- Nom : .....Téléphone : ...../...../...../...../.....

Date :

Signature :